

envoyer des experts au Canada, il admit que le gouvernement ne devrait pas toujours s'en rapporter exclusivement à ses propres vétérinaires, sans tenir compte des observations venues d'ailleurs ; mais que, sur des questions techniques et scientifiques, le gouvernement doit adopter l'avis de ses propres experts, tant qu'il les considérera comme honnêtes et compétents. Au surplus, à quoi servirait la contre-enquête ? Si ses conclusions étaient différentes de celles des experts officiels, il faudrait faire une troisième enquête pour décider entre les deux. Et alors, à quoi bon avoir un Conseil d'Agriculture avec des aviseurs experts et compétents ? Et il termina en faisant appel à la Chambre pour l'aider à maintenir des lois qui seules peuvent assurer la prospérité future des propriétaires de bétail en Angleterre.

Comme on le voit, c'est un parti pris et bien pris. Dans ces conditions, est-il bon de continuer l'agitation pour le rappel de l'embargo ? Le mieux que l'on puisse en dire, c'est que c'est du temps perdu. Ne vaudrait-il pas mieux s'occuper de tirer de la situation, telle qu'elle est, tous les avantages qu'elle peut donner ? Et puisque l'on ne peut raisonnablement espérer un traitement plus favorable pour notre bétail que pour celui des Etats-Unis, ne vaut-il pas mieux permettre le transport en transit par le Canada, et l'embarquement dans nos ports du bétail américain, à charge de revanche, bien entendu, et avec toutes les précautions nécessaires pour la protection de notre troupeau ?

On gagnerait à cet arrangement réciproque, d'abord, du fret pour les navires qui fréquentent nos ports ; ensuite, la faculté pour nos exportateurs d'expédier par les ports des Etats-Unis, quand les nôtres sont fermés par les glaces, et en troisième lieu, une plus grande uniformité des prix du fret.

Pour terminer, nous conseillerons à nos exportateurs de bestiaux de faire ce qu'ont fait nos exportateurs d'œufs, d'orge, de chevaux, etc., lorsque le tarif McKinley leur a fermé le marché des Etats-Unis : chercher de nouveaux débouchés.

Voici que la Belgique nous ouvre de nouveau ses portes. La France est plus près, elle a un marché beaucoup plus considérable à alimenter. On y a plus de souci qu'en Angleterre pour l'alimentation du peuple à bon marché ; on y importait, l'année dernière, 100,000 têtes de bétail américain. Pourquoi n'essaierait-on pas de prendre, sur le

marché français, une compensation aux dommages que cause à nos éleveurs l'obstination des fermiers anglais ?

LE FOIN CANADIEN A NEW-YORK.

Notre confrère le *Trade Bulletin*, même en ce moment une campagne très intéressante pour nos exportateurs de foin, pour obtenir l'uniformité de l'inspection du foin sur le marché de New-York.

Il paraît que, à New-York on connaît deux règlements gouvernant l'inspection du foin. L'un de ces règlements, celui que suit l'inspecteur du New-York Produce Exchange se lit comme suit :

“ Le foin *Prime Timothy* consistera en mil pur, convenablement séché, d'une belle couleur naturelle, sain et bien pressé.

“ Le foin No 1 sera de mil, mélangé avec pas plus d'un quart d'autres herbes cultivées, convenablement séché, de belle couleur, de bon goût, sain et bien pressé.

“ Le foin No 2 comprendra le foin de mil qui ne sera pas assez bon pour la classe No 1, avec la même proportion d'autres herbes cultivées, de bon goût, sain et bien pressé.

“ Le foin No 3 comprendra le foin qui ne sera pas assez bon pour les autres classes et qui ne contiendra pas plus d'un tiers de trèfle ; ce pourra être aussi du foin de prairies naturelles, mais sans jonc, de bon goût, sain et bien pressé.”

Les exportateurs canadiens se plaignent que cette classification ne leur permet pas de faire classer comme No 1 le meilleur foin canadien, qui renferme toujours un peu de trèfle blanc, l'inspecteur n'admettant pas le trèfle au nombre des “ herbes cultivées.” Cependant l'inspecteur en chef, M. Roberts, dit qu'il passe facilement par dessus l'objection, lorsqu'il n'y a qu'une toute petite quantité de trèfle.

Quoiqu'il en soit de la facilité de l'inspecteur, le texte est là et peut servir, il a déjà servi de prétexte pour refuser du foin acheté sur un marché en baisse.

Il existe aussi à New-York une *National Hay Association*, qui a un autre règlement, plus explicite et plus favorable à nos exportateurs. Dans ce dernier règlement les 4 premières classes sont décrites comme suit :

“ Le foin *Prime* ou de choix sera de pur mil, convenablement séché, de belle couleur naturelle, sain et bien pressé.

“ Le foin No 1 ou bon foin sera de mil mélangé avec pas plus d'un quart avec du *red top* et du *blue grass* et pas plus d'un huitième de trèfle, convenablement séché, de belle couleur et bien pressé.

“ Le foin No 2 ou foin moyen, comprendra tout le mil qui ne sera pas assez

bon pour la classe précédente, mélangé dans les mêmes proportions avec le *red top*, le *blue grass* et le trèfle, sain et bien pressé.

“ Le foin No 3 comprendra tout le foin qui ne sera pas assez bon pour les classes précédentes ; il pourra être aussi du foin de prairies naturelles, sans jonc, mais ne contiendra pas plus d'un tiers de trèfle, sera sain et bien pressé ”

Il est entendu que ce dernier règlement a remplacé en pratique le premier, mais le premier est le seul légal pour les transactions de la Bourse des Produits de New-York et le commerce canadien fait en ce moment son possible pour que la direction de cette bourse rende les deux classifications uniformes.

On demande à la Chambre de Commerce de Montréal (*Board of Trade*) de se mettre en communication avec la Bourse des Produits de New-York, pour obtenir cette unification et nous appuyons cette demande de toutes nos forces.

LA PLETHORE DES CAPITAUX A LONDRES.

La grande richesse de l'Angleterre, après sa marine marchande et ses industries incomparables, consiste en ses placements à l'étranger. Ces placements, d'ailleurs, travaillent de concert avec la marine marchande et l'industrie pour accaparer au profit des Anglais la meilleure part du commerce du monde entier.

Il est un pays surtout où les capitaux anglais cherchaient avidement un placement quelconque ; où, malgré des pertes sérieuses et fréquentes, les capitalistes de la Grande Bretagne aimaient à semer leur or, dans l'espérance, bien entendu, d'en récolter une ample moisson. Ce pays, de langue et de mœurs anglaises, avait l'attraction des liens de famille et l'actionnaire de Londres pouvait s'y croire encore chez lui. C'est des Etats-Unis que nous voulons parler. Un économiste a calculé que les Anglais plaçaient en moyenne, chaque année, £10,000,000 aux Etats-Unis.

Mais voilà bientôt quatre ans que les Etats-Unis sont en état de crise commerciale, financière et industrielle, crise dont ils semblent se dégager peu à peu en ce moment. Un quart des banques ont suspendu leurs paiements ; la moitié des manufactures ont fermé leurs portes ; les trois quarts des chemins de fer n'ont payé aucun dividende et près de la moitié, en étendue de réseau, ont été mis sous séquestre. Ces désastres accumulés ont fait, enfin, peur aux capitalistes anglais et, depuis